Chambre régionale des comptes
Centre-Val de Loire

RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES ET SA RÉPONSE

COMMUNE DE VIERZON

ENQUÊTE « LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES TERRITORIALES »

(Département du Cher)

Exercices 2019 et suivants

Le présent document, qui a fait l'objet d'une contradiction avec les destinataires concernés, a été délibéré par la chambre le 11 septembre 2026.

15, rue d'Escures ▪ 45000 ORLÉANS ▪ **T** +33 2 38 78 96 00 ▪ centrevaldeloire@crtc.ccomptes.fr
www.ccomptes.fr

TABLE DES MATIÈRES

SYNTHÈSE **5**

RECOMMANDATION **7**

INTRODUCTION **8**

1 UN MEILLEUR ACCUEIL DU PUBLIC ET DES COLLECTIONS ENRICHIES À LA FAVEUR D'UNE RÉNOVATION MAJEURE 9

1.1 Une médiathèque transformée et modernisée grâce à un important subventionnement 9

1.1.1 Un équipement clé rénové dans le cadre d'une politique culturelle affirmée 9

1.1.1.1 La médiathèque, composante d'une politique culturelle volontariste 9

1.1.1.2 La médiathèque, un équipement agrandi et modernisé 10

1.1.2 Un projet fortement subventionné 13

1.2 Une médiathèque plus accessible et enrichie, portée par un important partenariat avec l'État 14

1.2.1 Un équipement et des collections plus accessibles 14

1.2.1.1 Un accès élargi et facilité à la médiathèque 14

1.2.1.2 Des collections enrichies et plus accessibles 15

1.2.2 Une métamorphose accompagnée par l'État 16

1.2.2.1 Une aide financière à l'extension des horaires 16

1.2.2.2 Un contrat territoire lecture 17

1.2.2.3 Une labellisation 100 % éducation artistique et culturelle 18

2 UNE ATTRACTIVITÉ RENFORCÉE PAR LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE 19

2.1 Une diversification de l'offre de services et d'activités 19

2.1.1 Une offre numérique largement renforcée 19

2.1.2 Un rayonnement territorial renforcé par des coopérations 20

2.1.3 Une médiathèque conçue comme un « tiers-lieu » 21

2.2 Une fréquentation soutenue, à consolider désormais 22

2.2.1 Une amélioration significative des principaux indicateurs jusqu'en 2024 22

2.2.1.1 Une nette progression du nombre d'inscrits actifs 22

2.2.1.2 Un dynamisme retrouvé des emprunts 23

2.2.1.3 Une forte relance de la fréquentation 23

2.2.2 Un fléchissement de la fréquentation en 2025 qui appelle une réflexion 24

2.2.2.1 Une évolution à la baisse des principaux indicateurs 24

2.2.2.2 Une réflexion en cours sur des axes d'amélioration 25

ANNEXES **28**

Annexe n° 1. Procédure 29

Annexe n° 2. Données clés 30

Annexe n° 3. Soutien de l'État et collectivités territoriales (en € et en %) 32
Annexe n° 4. Nouvelles activités de la médiathèque 33
Annexe n° 5. Évolution des usages 34
Annexe n° 6. Données relatives aux ressources humaines 35
Annexe n° 7. Transformation numérique de la médiathèque 36
Annexe n° 8. Contribution au développement durable du territoire 37
Annexe n° 9. Gouvernance et partenariat 38
Annexe n° 10. Autres informations utiles 39
Annexe n° 11. Réponse 40

SYNTHÈSE

L'essentiel

La médiathèque de Vierzon a été rénovée en 2022 dans le cadre d'un projet global ambitieux visant à rendre l'équipement plus accueillant et plus accessible, grâce à une modernisation bâtimentaire, des horaires d'ouverture élargis, la gratuité des emprunts et un enrichissement des collections. Conçue comme un « tiers-lieu », elle propose désormais une grande variété d'activités et d'animations. Cette transformation s'est traduite par une très forte hausse de la fréquentation et des emprunts jusqu'en 2024, qui a toutefois marqué le pas en 2025.

Un investissement public d'ampleur pour une médiathèque entièrement modernisée

La médiathèque de Vierzon a fait l'objet d'un contrôle dans le cadre d'une enquête thématique inter-juridictions relative au « réseau des bibliothèques territoriales ». Située en quartier prioritaire de la ville et composante clé d'une politique culturelle municipale affirmée, elle a été entièrement rénovée et agrandie en 2022.

Pour réaliser cet investissement significatif (2,5 M€), la commune a bénéficié du large soutien financier de l'État (45 %), ainsi que de ceux du département du Cher et de la région Centre-Val de Loire. Elle n'a ainsi gardé à sa charge qu'un peu plus du tiers du coût total de l'opération de travaux.

La modernisation du bâtiment a permis de restructurer les espaces et d'améliorer l'accueil du public, notamment celui en situation de handicap.

Une meilleure qualité de service pour une médiathèque conçue comme un tiers lieu

La rénovation de la médiathèque a été l'occasion d'améliorer le service offert aux usagers, notamment par l'élargissement des horaires d'ouverture (avec l'appui financier de l'État), l'instauration de la gratuité des emprunts, ainsi que le renouvellement et l'enrichissement des collections. L'offre de documents et de services numériques a également été largement étoffée et leur appropriation par le plus grand nombre facilitée.

La médiathèque a, de surcroît, mené de multiples actions culturelles dans le cadre d'un contrat territoire lecture conclu pour la première fois dans le Cher avec l'État. Elle est également partie prenante de plusieurs collaborations et participe à des initiatives promouvant la lecture publique auprès des publics scolaires, au titre du label 100 % EAC (éducation artistique et culturelle) qui a été décerné à la commune.

Conformément aux objectifs de la politique culturelle municipale pour la période 2020-2026, la médiathèque, en ouvrant ses espaces à d'autres activités et en développant de nombreux partenariats associatifs, s'est progressivement transformée en espace d'échanges ou « tiers

lieu » destiné à tisser du lien social, sur un territoire qui a connu d'importantes difficultés depuis la fin de l'ère industrielle et dont les indicateurs socio-économiques sont fortement dégradés.

Un essor de la fréquentation et des emprunts qui marque le pas en 2025

La métamorphose de l'équipement a permis un essor significatif de son activité jusqu'en 2024, année où l'on comptait plus de 4 700 inscrits actifs, 100 000 documents empruntés et 50 000 visiteurs physiques.

Toutefois, face à la légère détérioration de ces indicateurs en 2025, la commune gagnerait à doter sa médiathèque d'objectifs renouvelés, dans le cadre d'une stratégie formalisée de fidélisation des usagers et de conquête de nouveaux publics.

	**Une nouvelle médiathèque inaugurée en 2022**
	**2,5 M€ de travaux de rénovation**
	**Plus de 90 000 documents (livres, revues, CD, DVD, jeux…)**
	**Des horaires d'ouverture élargis**
	**De nouveaux services et ressources numériques**
	**Plus de 53 000 visiteurs en 2024**
	**Plus de 4 700 inscrits actifs en 2024**
	**Plus de 100 000 emprunts en 2024**

À l'issue de son contrôle, la chambre a émis une recommandation. Elle examinera sa mise en œuvre dans un délai d'une année, après présentation au conseil municipal, conformément aux dispositions de l'article L. 243-9 du code des juridictions financières (CJF).

RECOMMANDATION

Recommandation n° 1. : Mettre en œuvre, dans un délai d'un an, une stratégie de fidélisation des usagers et de conquête de nouveaux publics (p. 27).

INTRODUCTION

Procédure

Le présent contrôle de la commune de Vierzon, qui concerne uniquement la gestion de sa médiathèque Paul-Éluard, a été inscrit au programme 2025 de la chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire. Il se fonde sur les articles L. 141-13, L. 211-3 et L. 211-4 du code des juridictions financières. Les investigations, menées à compter de l'exercice 2019[1], sont réalisées dans le cadre de la formation inter-juridictions « le réseau des bibliothèques territoriales » créée par arrêté du Premier président de la Cour des comptes du 24 juin 2025.

L'enquête s'inscrit dans un contexte marqué par l'adoption de la loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, dite « loi Robert », par le soutien politique et financier de l'État en faveur de la lecture publique[2] et par les récents défis auxquels font face les bibliothèques territoriales[3]. Elle a pour principal objectif d'analyser la capacité de ces dernières à assurer leurs missions fondamentales[4], l'efficacité de leurs stratégies d'adaptation et de diversification, ainsi que la pertinence et les effets des soutiens de l'État.

Les axes du présent contrôle ont été adaptés aux spécificités et notamment à la taille de la médiathèque de Vierzon, qui est l'unique bibliothèque de la ville.

Une commune aux indicateurs socio-économiques dégradés

Vierzon (25 808 habitants), située au cœur d'un important nœud ferroviaire et routier, est la deuxième ville du département du Cher et la ville centre de la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry[5]. Le territoire a connu d'importantes difficultés économiques et sociales avec la fin de l'ère industrielle[6].

Comparée à la moyenne de la communauté de communes, du département et de la région, la commune présente une moindre proportion de ménages fiscaux imposés (38 % contre 53 % pour la région Centre-Val de Loire), une médiane du revenu disponible inférieure (19 000 € contre 22 800 € pour la région), ainsi qu'un taux de chômage des 15-64 ans (22 % contre 11 % pour la région) et un taux de pauvreté (24 % contre 14 % pour la région) sensiblement plus élevés[7].

---

[1] L'enquête portant sur les exercices 2018 à 2025, les principales données pour 2018 ont été, dans la mesure du possible, également recueillies (cf. tableaux en annexe).
[2] Notamment le dispositif « grande cause nationale 2021 » dédié à la lecture publique.
[3] Notamment la chute brutale de fréquentation entraînée par l'épidémie de covid-19, le déclin durable de la pratique de la lecture et les problématiques de ressources humaines dans un contexte budgétaire contraint.
[4] Conservation des collections, diffusion culturelle, accès à l'information et soutien à l'éducation.
[5] Seize communes, 38 812 habitants.
[6] Notamment porcelaine au XIXe siècle, machines agricoles de 1930 à 1950 (« tracteurs Vierzon »).
[7] Données INSEE pour 2022.

Neuf des seize communes de l'intercommunalité disposent d'une bibliothèque municipale. L'étendue de leurs horaires d'ouverture est nettement plus faible qu'à Vierzon, puisqu'elle varie de 1 h 30 à 16 h 30 par semaine.

1 UN MEILLEUR ACCUEIL DU PUBLIC ET DES COLLECTIONS ENRICHIES À LA FAVEUR D'UNE RÉNOVATION MAJEURE

1.1 Une médiathèque transformée et modernisée grâce à un important subventionnement

1.1.1 Un équipement clé rénové dans le cadre d'une politique culturelle affirmée

1.1.1.1 La médiathèque, composante d'une politique culturelle volontariste

La politique culturelle de Vierzon, définie dans son « document d'orientation culturelle 2021-2026 », a pour objet d'inciter les habitants à se réapproprier la culture et de réhabiliter l'image de leur ville autrefois industrielle. Ce projet commun à l'ensemble des structures culturelles municipales, dont la médiathèque, se veut un « levier d'attractivité, d'économie et de cohésion sociale » d'un territoire actuellement en mutation économique et urbaine.

Cette ambition culturelle se traduit par des dépenses annuelles au-dessus de la moyenne. En 2023, les communes de plus de 3 500 habitants ont dépensé 120 € par habitant pour la culture, soit 7 % de leur budget principal[8], contre 10 % pour Vierzon[9].

C'est au service culture-communication de la commune qu'il revient de mettre en œuvre cette politique, par le développement de diverses manifestations culturelles[10] mais surtout par la coordination et l'animation de l'ensemble des équipements culturels municipaux. Outre la médiathèque, Vierzon dispose de l'espace Maurice-Rollinat (micro-folie[11], salle d'exposition, espace de réalité virtuelle), du théâtre Mac-Nab[12], d'un musée dédié à son histoire industrielle,

[8] *Les collectivités locales en chiffres*, DGCL, 2024.
[9] Soit 153 € par habitant.
[10] Résidences artistiques, festivals divers, Biennale d'art et d'architecture du FRAC (fonds régional d'art contemporain), etc. En 2020, Vierzon a présenté sa candidature au label « Capitale française de la culture » attribué par le ministère de la Culture et à l'accueil d'une antenne de la Bibliothèque nationale de France, sans être retenue. Elle adhère depuis 2023 à l'association Bourges 2028 capitale européenne de la culture et fait partie du réseau des villes participantes (la Matrice). En 2025, un partenariat associe à Bourges 2028 le festival du film de demain de Vierzon.
[11] Une micro-folie est un espace modulable offrant un accès ludique aux œuvres de nombreux musées grâce à un « musée numérique ».
[12] Près de 500 places assises.

d'un conservatoire de musique[13], de l'auditorium de la Décale[14], du pôle arts plastiques et du studio de musique pour amateurs Not'île.

Tous ces équipements sont situés en centre-ville. Ils ont été récemment créés ou modernisés. La dernière rénovation a concerné la médiathèque Paul-Éluard, seule bibliothèque publique de Vierzon, située dans l'unique quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)[15].

1.1.1.2 La médiathèque, un équipement agrandi et modernisé

Inaugurée en 1977[16], la médiathèque « historique » réalisait des activités classiques telles que des actions culturelles et des animations en direction du milieu scolaire, participait à des actions nationales comme la Nuit de la lecture et donnait accès à deux postes connectés à internet et dix tablettes. Cet ancien bâtiment ne respectait plus les normes techniques en vigueur, notamment thermiques.

Photo n° 1 : Médiathèque de Vierzon avant 2022



Source : Commune de Vierzon

D'octobre 2020 à mars 2022, la médiathèque a été entièrement modernisée dans le cadre du plan de rénovation urbaine de la commune. Le nouvel équipement a été inauguré quarante-cinq ans, jour pour jour, après sa fondation en 1977.

---

[13] Cours de musique, chorale, classe à horaires aménagés musicales (CHAM).
[14] De 200 à 400 places.
[15] Observatoire des territoires, ANCT, chiffres pour 2024.
[16] 10 % des bibliothèques françaises ont été construites entre 1945 et 1986, date à laquelle a été institué le concours particulier aux bibliothèques municipales, intercommunales et départementales prévu au sein de la dotation générale de décentralisation. Il constitue le principal dispositif de soutien de l'État à l'investissement et, accessoirement et transitoirement, au fonctionnement (élargissement d'horaires) des bibliothèques publiques des collectivités territoriales. En investissement, il finance des opérations telles que construction, rénovation, extension, mise en accessibilité, équipement mobilier et informatique, amélioration des conditions de conservation des fonds patrimoniaux et projets de numérisation.

Cette rénovation a permis de repenser la nature et la localisation des services offerts aux publics. Les lieux ont été réaménagés et la surface étendue, passant de 1 200 m^2 à 1 735 m^2 (annexe n° 2)[17]. La modernisation architecturale de la façade s'est accompagnée d'une rénovation thermique.

L'accès à la médiathèque a été maintenu pendant les travaux, ce qui a nécessité à plusieurs reprises de modifier l'accueil du public et l'accès aux documents[18]. L'accueil des classes s'est poursuivi, au sein de l'équipement en travaux ou, à défaut, dans les écoles et dans le théâtre.

Les espaces de lecture, de stockage et d'activités ont été restructurés, le mobilier renouvelé et l'accès des personnes à mobilité réduite amélioré. Les documents, les espaces de consultation et de travail et l'accueil du public (adultes et enfants) sont désormais installés au rez-de-chaussée, les services administratifs et techniques à l'étage (ainsi qu'une salle de travail collectif). Des bornes de retour automatisées ont été installées.

Photo n° 2 : Médiathèque Paul-Éluard de Vierzon rénovée



Source : Commune de Vierzon

Ces changements ont permis à la médiathèque de proposer de nouvelles offres en matière tant de documents que de services numériques, d'espaces de travail et d'exposition.

La médiathèque compte environ 90 000 documents, parmi lesquels le « fonds Berry », fonds patrimonial qui compte près de 3 000 ouvrages rares, fragiles ou précieux à consulter sur place.

Si le nombre de documents est resté stable, la rénovation a été l'occasion d'un vaste désherbage[19] qui, en éliminant des documents anciens, a libéré de la place pour des collections inédites (mangas, jeux de société, jeux vidéo) ou actualisées. Les acquisitions sont réalisées, dans le respect de la loi Robert précitée, par plusieurs agents qui travaillent en binôme sur les diverses disciplines et, en plus d'un important travail de suivi éditorial, s'enquièrent des suggestions du public.

[17] La superficie moyenne des bibliothèques (France métropolitaine et territoires ultramarins) est de 282 m^2.
[18] Dans les bibliothèques, on entend par « document » tous les supports, physiques (imprimés, DVD, CD, etc.) comme dématérialisés (livres et documents numériques sous forme de fichiers, musique en ligne, vidéo à la demande, etc.).
[19] Terme technique. Il consiste « à retirer des rayonnages en magasin ou en libre-accès les documents qui ne peuvent plus être proposés au public » et est aussi entendu comme la révision critique des collections (source : site de l'ENSSIB, école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques).

Tableau n° 1 : Structure des collections au 31 décembre 2025

Total général		**91 615**
	Adultes	**Jeunesse**
Total par section	72 935	18 680
Accès direct		
Romans	13 585	3 317
Documentaires	19 596	4 076
BD/Mangas	3 671	3 550
Revues	1 743	549
Livres spécifiquement jeunesse : imagiers, contes, livres jeux, premières lectures	-	5 768
CD audio et CD Livres audio	2 044	202
Vinyles	339	-
DVD	4 536	762
Jeux de société	-	278
Jeux vidéo	-	178
Accès indirect, en réserve		
Fonds local « Berry »	2 973	-
Revues locales	2 083	-
Manuscrit : Missel datant de 1409	1	-
Autres livres en réserve	21 155	-
Vinyles	1 209	-

Source : Commune de Vierzon

Outre l'emprunt de documents (livres, CD, DVD, bandes dessinées, service « cliquez-emportez » mis en place pendant la crise sanitaire de 2020), la médiathèque propose désormais également des auto-formations gratuites en ligne[20], des jeux (vidéo et de société) et des services informatiques (liseuses, postes informatiques, etc.).

Cette offre plus diversifiée a été réalisée à coût salarial quasi constant, l'équipe n'ayant été que très légèrement renforcée (de 13 ETP avant la rénovation à 13,6 ETP[21] après).

La structure du personnel de la médiathèque est également restée identique. Elle présente cette particularité qu'à l'exception de la directrice (catégorie A), tous les agents de la médiathèque relèvent de la catégorie C. En outre, plusieurs de ces derniers ont été reclassés dans les effectifs de la médiathèque après avoir occupé d'autres fonctions (ATSEM, agent d'entretien, etc.). Deux autres sont des « conseillers numériques » recrutés dans le cadre du dispositif national du plan de relance, puis intégrés à l'issue de leur contrat.

[20] Par exemple, cours de langues étrangères, code de la route, apprentissages divers.
[21] Par ailleurs, la médiathèque de Vierzon ne recourt pas aux services de bénévoles.

1.1.2 Un projet fortement subventionné

La commune a mis en œuvre une stratégie particulièrement efficace de recherche de financements pour la rénovation de sa médiathèque (cf. annexe n° 3).

Elle a ainsi obtenu des subventions de l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU) dans le cadre du programme de renouvellement urbain de Vierzon engagé en 2008, la médiathèque étant située dans le périmètre d'un QPV.

L'État a également soutenu le projet *via* la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), qui vise prioritairement les projets de rénovation thermique ou de transition écologique.

En outre, la commune a bénéficié du concours particulier de la dotation générale de décentralisation (DGD) relatif aux bibliothèques, venu participer au renouvellement du mobilier spécifique, à l'introduction de la technologie RFID[22], au démarrage de collections et à l'équipement de la salle numérique. Une somme supplémentaire de 15 000 € lui a été attribuée dans le cadre du plan de relance post-covid destiné à renforcer l'activité des libraires et des auteurs par les acquisitions des bibliothèques.

Enfin, le département du Cher et, dans une moindre mesure, la région Centre-Val de Loire ont également participé au financement de l'opération.

Graphique n° 1 : Financements mobilisés pour la rénovation de la médiathèque

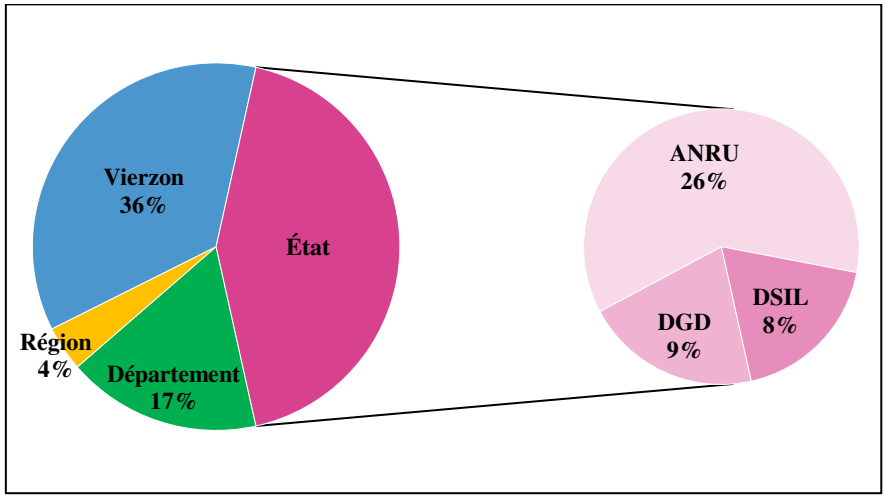

Source : CRC Centre-Val de Loire d'après les éléments fournis par la commune

Le montant total de l'opération s'est élevé à 2 512 124 €. Il a été financé à 43 % par l'État.

La commune de Vierzon, qui a su mobiliser des subventions pour près des deux tiers du coût total du projet (64 %), a pris en charge le tiers restant (36 %) pour moins d'1 M€ (916 068 €).

[22] La technologie RFID (radio frequency identification ou identification par radio fréquence) permet, par exemple, les prêts et retours par les usagers auprès de bornes automatiques, la mise à jour instantanée de l'état de disponibilité des documents et la lutte contre les vols, grâce à une étiquette insérée dans chaque document.

1.2 Une médiathèque plus accessible et enrichie, portée par un important partenariat avec l'État

1.2.1 Un équipement et des collections plus accessibles

1.2.1.1 Un accès élargi et facilité à la médiathèque

La rénovation de la médiathèque a été accompagnée d'une série de mesures visant à en faciliter l'accès, telles que la mise en place de la gratuité totale, l'augmentation du nombre de documents empruntables et l'extension des horaires d'ouverture.

La commune a ainsi décidé en février 2022[23] de mettre en place un abonnement unique et gratuit pour tous les Vierzonnais, également étendu à tous les jeunes quelle que soit leur commune de résidence, notamment[24]. L'adoption de la gratuité, décidée par de nombreuses collectivités[25], a permis d'unifier[26] et de simplifier les tarifs.

Tableau n° 2 : nouveaux tarifs depuis 2022

Abonnements		Résidence		
		Vierzon ou payant un impôt local à Vierzon	Hors Vierzon et dans la communauté de communes	Hors Vierzon et hors de la communauté de communes
Adulte	Livres, revues, multimédia	Gratuit	15 €	30 €
Enfant de moins de 18 ans	Livres, revues, multimédia	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Collectivités	Livres et revues	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Situations particulières	Livres, revues, multimédia	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Source : CRC Centre-Val de Loire d'après les éléments fournis par la commune de Vierzon

[23] Si l'accès aux bibliothèques municipales et intercommunales est libre et la consultation sur place gratuite (articles L. 320-3 et L. 320-4 du code du patrimoine issus de la loi Robert du 16 décembre 2021), les collectivités sont autorisées à instaurer des tarifs d'inscription qui peuvent varier en fonction, tant des services offerts (livres, DVD, CD…), que des spécificités des usagers tels que leur lieu de résidence, leur statut (étudiants, apprentis, chômeurs) ou le caractère jugé primordial de leur accès à la culture (enfants et adolescents).

[24] Outre les jeunes (moins de 18 ans et étudiants), la gratuité bénéficie également aux personnes non résidentes à Vierzon en « situation particulière » (bénéficiaires du RSA, allocataires de l'AAH, chômeurs, retraités non imposables) ainsi qu'aux « collectivités » (enseignants et animateurs notamment).

[25] Selon l'*Atlas des bibliothèques territoriales* du ministère de la Culture, le choix de la gratuité « est porté en 2021 par 57 % des 8 929 bibliothèques ayant renseigné l'information de gratuité sur un total de 15 500 établissements en France » (page 18).

[26] Tarifs jusque-là plus élevés pour les amateurs de films et musique (abonnement de 5 à 13 € pour les emprunts de documents multimédia).

Cette facilité d'accès a été accompagnée d'un élément de souplesse : l'élargissement du quota de prêt, désormais fixé à 20 documents pris simultanément, tous supports confondus (contre 15 précédemment), une liseuse, trois jeux de société et un jeu vidéo.

L'amélioration de la qualité de service rendu aux usagers impliquait également une clarification et une extension des horaires d'ouverture, les bibliothèques étant d'ailleurs fortement incitées par le ministère de la Culture à « ouvrir plus » afin de renforcer leur attractivité[27]. La médiathèque de Vierzon avait déjà amorcé cette démarche avec une première extension de ses horaires en septembre 2018 (+3 heures 30).

Dans le cadre du projet de rénovation et d'agrandissement de la médiathèque, et après la réalisation d'une enquête auprès des usagers puis d'un diagnostic temporel[28], les horaires d'ouverture ont été repensés en fonction des besoins des usagers et à nouveau élargis à compter du 6 mars 2022.

Outre une matinée supplémentaire par semaine, la médiathèque est désormais également ouverte un dimanche après-midi par mois[29], au cours duquel une animation culturelle est systématiquement proposée. L'équipement est donc ouvert *a minima* 29 heures par semaine, voire 32 heures lors des semaines à ouverture dominicale, contre 26 heures auparavant. L'avancée est autant quantitative que qualitative, l'ouverture dominicale permettant de toucher un public plus large.

L'amplitude horaire de la médiathèque se situe désormais dans la moyenne nationale des collectivités de plus de 20 000 habitants (soit 30 heures en 2023[30]). Elle est supérieure à l'amplitude moyenne des équipements similaires de la région Centre-Val de Loire, où seuls 40 % des lieux sont ouverts quatre jours par semaine ou plus (contre 48 % en France) et 43 % sont ouverts 10 heures par semaine et plus (contre 49 % pour toute la France)[31].

Cet accès élargi à la médiathèque s'est accompagné d'un enrichissement des collections afin, notamment, de les rendre accessibles au plus grand nombre.

1.2.1.2 Des collections enrichies et plus accessibles

L'aménagement de la médiathèque, désormais conçue sur un seul plateau pour l'ensemble des espaces ouverts au public[32], et l'acquisition d'un mobilier plus ergonomique ont permis un meilleur accès aux personnes en situation de handicap.

---

[27] « L'ouverture des bibliothèques, tout type d'établissement confondu, est en moyenne de 12 heures hebdomadaires par établissement », avec de fortes disparités (par exemple, en moyenne 9,3 heures en milieu rural, et 20,2 heures en milieu urbain », *Atlas des bibliothèques territoriales* (page 17).

[28] Un diagnostic temporel de territoire a pour objet de mieux connaître les rythmes de vie des habitants pour adapter les horaires d'ouverture des services publics locaux aux profils temporels du territoire.

[29] De septembre à juin.

[30] *Atlas des bibliothèques territoriales* (page 17).

[31] *Atlas des bibliothèques territoriales* (page 54).

[32] Conformément aux objectifs de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la citoyenneté et la participation des personnes handicapées, l'ensemble des structures culturelles municipales est accessible aux personnes à mobilité réduite (document d'orientation culturelle de la ville de Vierzon 2021-2026). Le réaménagement de la médiathèque a été pensé en concertation avec les associations de personnes en situation de handicap.

De plus, la médiathèque a développé, dès 2022, une offre de collections adaptées aux publics porteurs de handicap dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'association Valentin Haüy, créée en 1889 pour la défense et le service des personnes malvoyantes et spécialisée dans la production de livres CD au format Daisy[33].

Désormais riche d'une collection de 200 livres-CD adaptés, la médiathèque met à disposition les appareils de lecture CD adaptés aux personnes déficientes visuelles. Des livres en gros caractères, des loupes à main éclairantes, des livres en braille, des jeux de société adaptés et des films en audiodescription sont également proposés.

Ces collections adaptées, récemment complétées par un fonds « dys »[34], sont mises en valeur dans un livret accessibilité. Un tel fonds mérite effectivement d'être valorisé puisqu'en 2023, seuls 43 % des lieux de lecture desservant plus de 2 000 habitants en disposaient[35].

En outre, pour attirer ou apporter des services à des publics empêchés ou éloignés de la culture[36], la médiathèque programme diverses animations spécifiques et organise un service de « médiathèque à domicile » : les bénéficiaires, le plus souvent des personnes âgées connaissant des difficultés à se déplacer, reçoivent à domicile un agent de la médiathèque avec les documents qu'ils ont commandés[37].

1.2.2 Une métamorphose accompagnée par l'État

Sur la période contrôlée, le soutien de l'État a pris la forme d'une aide pluriannuelle au titre de la dotation globale de décentralisation (DGD) et d'une participation financière et/ou technique aux actions de la médiathèque, dans le cadre d'une contractualisation et d'un partenariat.

1.2.2.1 Une aide financière à l'extension des horaires

En plus des financements obtenus dans le cadre des travaux de rénovation de l'équipement, la collectivité a bénéficié, au titre de la DGD, de remboursements partiels des

[33] Digital Accessible Information System (DAISY), format de livre audio pour les personnes déficientes visuelles et plus globalement, pour les personnes atteintes d'une ou de plusieurs déficiences et empêchées, du fait de ces déficiences, d'accéder à l'œuvre dans la forme sous laquelle l'auteur la rend disponible au public (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle).

[34] Les troubles « dys », qui toucheraient environ 5 % d'une classe d'âge, sont des troubles cognitifs induisant des difficultés d'apprentissage (dyslexie, dysorthographie, dysphasie, etc.) ; les livres « dys » sont accessibles grâce à une police d'écriture très lisible étudiée spécialement pour les personnes dyslexiques, une mise en page qui rend les déchiffrages plus faciles et un texte découpé de manière à aider la compréhension.

[35] *Atlas des bibliothèques territoriales* (page 19).

[36] Dans le domaine des bibliothèques, les publics « empêchés » sont les résidents d'établissements de santé ou médico-sociaux, les personnes en situation de handicap et les détenus ; les publics « éloignés » sont les personnes en situation d'illettrisme et d'illectronisme, en précarité, isolées, ou maîtrisant mal le français.

[37] Ce service, auquel recourt actuellement une dizaine de personnes, est très apprécié et devrait concerner dans les prochains mois une quarantaine de bénéficiaires.

coûts[38] induits par les extensions successives des horaires de la médiathèque, au taux maximum de cette aide[39], soit au total 20 683 € (2 863 € en 2018, puis 17 820 € entre 2022 et 2025).

1.2.2.2 Un contrat territoire lecture

Le soutien de l'État a également pris la forme, à partir d'octobre 2023, d'un contrat territoire lecture (CTL), que la commune de Vierzon a été la première[40] à signer dans le département du Cher.

Les CTL sont des contrats triennaux – renouvelables une fois – qui associent l'État *via* les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et une collectivité du bloc communal, autour de projets de développement de la lecture. Leur objet est d'apporter un soutien financier et une expertise aux collectivités qui conduisent les projets.

Ce contrat pluriannuel (2023 à 2025) a permis à la commune de bénéficier d'une subvention de l'État d'un montant total de 12 000 € sur la période, correspondant à la moitié du budget triennal du CTL. Élaboré à la suite d'un diagnostic territorial qui a permis de dresser un état des lieux de la lecture publique sur le territoire et de définir des objectifs, le CTL s'articule autour de trois axes :

- « développer des actions visant à renforcer le rapport des jeunes au livre et à l'écrit » ;
- « permettre une égalité d'accès à la lecture pour des publics éloignés » ;
- « former les lecteurs et citoyens de demain ».

Un comité de pilotage définit les orientations du contrat, choisit les partenariats, et évalue les moyens humains, financiers et matériels spécifiques nécessaires chaque année. Il dresse un bilan quantitatif et qualitatif annuel des actions menées, dans le cadre du budget alloué, pour chacun des trois axes.

Les bilans annuels (2023, 2024, 2025) font état d'actions riches et variées (conférences, cafés des parents, spectacles, contes, projections, lectures, tournoi, acquisition de documentaires, rencontres avec des auteurs, expositions, étiquettes braille, ateliers d'écriture, etc.) en direction de publics divers (enfants, adolescents, adultes, personnes en situation de handicap, public empêché, parents, professionnels, etc.)[41]. Au vu de ce bilan, la commune souhaiterait que le CTL soit renouvelé.

---

[38] À savoir les dépenses de fonctionnement notamment les frais de personnel (coûts afférents aux seules heures supplémentaires d'ouverture), les dépenses liées à l'élaboration du projet et à son évaluation et les investissements ponctuels pour adapter les locaux, les équipements ou les systèmes.

[39] Soit, en pourcentage du montant de la dépense prévisionnelle base subventionnable : 80 % lors des trois premières années (2018 puis 2022 et 2023) puis 50 % en 2024 et 2025.

[40] Sachant qu'en 2021, seuls 232 territoires étaient couverts par des CTL (*Atlas des bibliothèques territoriales*, page 21).

[41] Entre 350 et 500 selon les années, sachant qu'il n'est pas toujours possible de décompter le nombre d'usagers concernés (par exemple, pour les expositions) et que l'apport de certaines actions, telles que l'acquisition d'ouvrages documentaires ou la confection d'étiquettes en braille, ne se mesure pas en termes de fréquentation.

1.2.2.3 Une labellisation 100 % éducation artistique et culturelle

Dans le cadre plus large de la politique culturelle et éducative communale, le partenariat avec l'État a été renforcé à la suite de l'obtention par Vierzon – première ville lauréate de la région – du label 100 % EAC[42] (éducation artistique et culturelle) en 2022.

L'enjeu majeur de la politique d'éducation artistique et culturelle est « la réduction des inégalités culturelles : le cadre scolaire doit permettre d'offrir à tous cette ouverture aux arts et à la culture, notamment à des élèves dont le milieu social ou l'environnement territorial ne favorisent pas les pratiques culturelles ». Attribué par le préfet de région et le recteur d'académie pour une durée renouvelable de cinq ans, ce label – qui ne s'accompagne d'aucune subvention – valorise un engagement, une démarche partenariale et une stratégie visant à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire.

Il donne de la visibilité à l'engagement des collectivités et aide à renforcer la cohérence de l'action, à fédérer les acteurs, à pérenniser les dispositifs et à développer de nouveaux projets.

Les actions proposées par la commune favorisent la pratique artistique et reposent sur les trois piliers de l'EAC : la rencontre des œuvres, des artistes et professionnels de la culture, la pratique culturelle ou artistique et l'acquisition de connaissances.

Très impliquée, la médiathèque est partie prenante de ces multiples actions[43] au titre de l'axe « lecture publique ». C'est dans ce cadre que sont notamment organisés le salon du livre jeunesse – son opération phare qui touche environ douze classes élémentaires par an –, le prêt de malles[44] pour les enseignants (tous niveaux), le projet Cher-Lurelu de lutte contre l'illettrisme pour les élèves du cycle 3[45] et le nouveau projet d'apprentis bibliothécaires pour les élèves de CM2.

_____ *CONCLUSION INTERMÉDIAIRE* _____

Équipement clé d'une politique culturelle affirmée, la médiathèque a fait l'objet d'une rénovation complète et d'un agrandissement, achevés en 2022. Le projet a permis de rafraîchir et d'enrichir les collections, ainsi que d'améliorer l'accueil du public, notamment en situation de handicap.

Au soutien de cet investissement de 2,5 M€, la commune a bénéficié d'importants financements publics. L'État, le département du Cher et la région Centre-Val de Loire ont contribué à hauteur des deux tiers du coût total, Vierzon ayant pris à sa charge le tiers restant.

La rénovation s'inscrit dans le cadre d'un projet global visant à rendre la médiathèque

---

[42] Cour des comptes, *L'éducation artistique et culturelle au bénéfice des élèves de l'enseignement scolaire*, février 2025.

[43] Elle a ainsi enregistré, sur l'ensemble des projets EAC, 1 882 passages d'élèves (dont 1 622 du premier degré) en 2023 et 1 642 élèves (dont 1 453 du premier degré) en 2024.

[44] Chaque malle contient une trentaine de documents adaptés au niveau de la classe.

[45] Cher-Lurelu fédère plusieurs acteurs locaux engagés dans le développement de la littérature jeunesse et la lutte contre l'illettrisme. Chaque année, cinq ouvrages sont sélectionnés selon une thématique, acquis par la médiathèque et mis à disposition des classes participantes pendant six semaines. Le cycle 3, ou cycle de consolidation, comprend le cours moyen première année (CM1) et le cours moyen deuxième année (CM2) ; le cycle de consolidation se poursuit au collège, en classe de sixième.

plus ouverte, plus accueillante et plus accessible grâce à une modernisation bâtimentaire, des horaires d'ouverture élargis, la gratuité des emprunts et un enrichissement des collections, y compris en direction des publics empêchés ou éloignés de la lecture.

L'État a accompagné financièrement l'amélioration du service rendu dans le cadre d'un contrat territoire lecture. Par ailleurs, même si elle n'emporte aucun financement supplémentaire, la labellisation « 100 % EAC » par le ministère de l'Éducation nationale a permis de développer, valoriser et rendre plus visible l'action de la commune en faveur de la promotion de la lecture publique auprès des publics scolaires.

---

2 UNE ATTRACTIVITÉ RENFORCÉE PAR LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE

2.1 Une diversification de l'offre de services et d'activités

2.1.1 Une offre numérique largement renforcée

Les bibliothèques municipales ont dû s'adapter aux évolutions technologiques et culturelles en se convertissant elles-mêmes au numérique, tout en jouant un rôle majeur en matière d'appropriation du numérique par le plus grand nombre[46], en particulier dans les territoires fragilisés.

Engagé au cours de la période antérieure, le développement des infrastructures et outils informatiques de la médiathèque (cf. annexe n° 4), ainsi que de l'offre numérique proposée aux usagers, a ainsi connu un nouvel élan avec les travaux de modernisation.

La médiathèque propose désormais des collections numériques, l'accès à des équipements informatiques et à un accompagnement personnalisé, ainsi que divers services numériques (voir encadré ci-dessous).

L'offre numérique de la médiathèque de Vierzon

Les collections : la médiathèque propose des ouvrages numérisés du fonds Berry ; des livres de littérature classique à télécharger ou lire en ligne gratuitement ; 170 jeux vidéo à utiliser sur place ou à emprunter dans une salle réservée[47] ; l'abonnement et l'accès gratuits à Skilléos, site d'auto-formation en ligne ; des formations à l'informatique pour débutants, gratuites, en ligne

---

[46] Cf. Erik Orsenna et Noël Corbin, *Voyage au pays des bibliothèques*, Ministère de la culture, février 2018, ainsi que la *mission flash* sur les suites données à ce rapport (mars 2021).

[47] « On estime à plus de 1 000 les bibliothèques ayant un fonds de jeux vidéo » en 2021 (sur 15 500 bibliothèques), *Atlas des bibliothèques territoriales,* page 27.

et des applications pour les tablettes de la section jeunesse (livres interactifs, jeux, loisirs créatifs).

Les services numériques : le wifi est accessible dans la médiathèque ; le site internet de la médiathèque autorise notamment les recherches dans le catalogue ; la création d'un compte usager permet de consulter ses prêts et réservations, et l'application BibEnPoche est disponible sur smartphone et tablette[48].

L'accès à des équipements informatiques : dès 2010, la médiathèque a proposé au public des postes connectés à internet et des tablettes. À partir de mars 2022, cette offre a été largement renforcée :

- d'une part, ont été mis à disposition, dans une salle spécifique, sept ordinateurs en libre accès (consultation internet et utilisation d'outils bureautiques), connectés à une imprimante-photocopieuse[49] ; deux conseillers numériques accompagnent le public en proposant notamment des rendez-vous individuels ;

- d'autre part, dans la salle de jeu vidéo, la médiathèque donne accès à deux consoles et deux écrans. Elle met à disposition, à emprunter ou à consulter sur place, dix liseuses chargées d'une sélection de livres numériques et dix tablettes.

Par ailleurs, considérant que le numérique ne relève pas seulement de l'outil technique mais aussi de la pratique culturelle, la médiathèque organise des événements, et notamment des rencontres sur ce thème[50].

Au-delà de l'élargissement de l'offre de documents et services numériques, la diversification des activités de la médiathèque vise également à faire de l'équipement un tiers-lieu.

2.1.2 Un rayonnement territorial renforcé par des coopérations

Le rayonnement de la médiathèque de Vierzon passe aussi par la coopération avec d'autres bibliothèques.

Dans le cadre de la convention signée avec la médiathèque départementale du Cher (MDC)[51], la médiathèque de Vierzon constitue un « point relais » pour les bibliothèques des communes voisines et les collèges ou lycées emprunteurs. En outre, depuis 2022, les particuliers

[48] Le nombre de visites annuelles du site internet de la médiathèque a connu un net rebond en 2022 (16 735 visites contre 9 800 en 2021 et 12 596 en 2020) et revient à son niveau de 2019 (autour de 14 800). En réalité, les statistiques sont largement minorées, une partie des usagers accédant aux différents services en ligne de la médiathèque via l'application Bibenpoche, développée par Decalog.

[49] Les impressions sont payantes.

[50] Les enfants et les écrans, les réseaux sociaux, l'intelligence numérique, etc.

[51] La médiathèque départementale du Cher (MDC) accompagne les communes et les communautés de communes par le biais de conventions pour créer, développer et animer leurs bibliothèques ou médiathèques. Cet accompagnement prend la forme, notamment, de formations, d'animations coordonnées, de prêts de documents, d'appui à la modernisation et à l'informatisation ou d'accès aux ressources en ligne. La convention, signée en 2019, est renouvelée annuellement par tacite reconduction, dans le cadre du plan départemental de développement de la lecture publique du Cher. En contrepartie, le personnel de la médiathèque bénéficie des formations organisées par la MDC ainsi que de matériel pour des actions culturelles.

peuvent réserver en ligne des documents appartenant au fonds de la MDC et se les faire livrer à la médiathèque de Vierzon.



Cette dernière participe également au prêt entre bibliothèques (PEB) avec les médiathèques d'Orléans, de Châteauroux et de Limoges, le réseau des bibliothèques universitaires d'Orléans, et la bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg[52].

Chaque année, l'ensemble des prêts entre bibliothèques (MDC et autres) représente en moyenne 400 documents et répond à la demande d'environ 90 personnes.

La médiathèque a, en outre, développé des collaborations avec d'autres structures publiques – en plus du partenariat noué avec l'Éducation nationale (*voir* supra) : la caisse d'allocation familiale (CAF), le centre communal d'action sociale (CCAS) et plusieurs associations comme la Ligue de l'enseignement du Cher, le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis (SLJ), la PEP 18 (Pupilles de l'enseignement public du Cher) et l'université populaire de Vierzon.

2.1.3 Une médiathèque conçue comme un « tiers-lieu »

Avec la rénovation de la médiathèque, l'ambition municipale – définie dans le document de politique culturelle 2020-2026 et le diagnostic temporel – est de faire de l'équipement un « tiers-lieu », à savoir un espace d'échanges au service du lien social[53].

La rénovation bâtimentaire a effectivement permis de réorganiser les lieux et de proposer, outre la salle de jeux vidéo, une salle d'exposition, une salle consacrée aux jeux de société, un piano numérique et un espace détente. Elle a également facilité les usages grâce à certains aménagements (local pour les poussettes à l'entrée, espace jeunesse visible par les parents depuis l'espace des collections adultes).

La médiathèque, conçue comme un espace d'échanges, de réflexion et de discussion, a largement développé ces dernières années les débats, ateliers, expositions et lectures, comme en témoignent notamment les rapports d'activité et bilans annuels[54].

---

[52] Ce service est gratuit, la commune de Vierzon finançant le transport des documents par la poste.

[53] Cf. notamment Sylvie Robert (sénatrice), *Rapport à Madame la Ministre de la culture et de la Communication sur l'adaptation et l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques publiques*, juillet 2015. Selon Mathilde Servet, le troisième (ou « tiers ») lieu « se distingue du premier lieu, sphère du foyer, et du deuxième lieu, domaine du travail. Il s'entend comme volet complémentaire, dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle » (« Les bibliothèques troisième lieu : une nouvelle génération d'établissements culturels », *Bulletin des bibliothèques de France,* 2010, tome 55, n° 4).

[54] Cf. notamment les bilans d'activité du service culture, les bilans du CTL et la forte croissance des opérations de médiation (+116% entre 2018 et 2024).

Elle a en outre mis en place, sur le modèle des « médiathèques participatives », le dispositif « La médiathèque est à vous », qui permet aux personnes porteuses de projets de les concrétiser avec le soutien technique et humain du personnel de la médiathèque.

La diversification de l'offre d'une médiathèque rénovée, accessible et enrichie a largement contribué au rebond de sa fréquentation.

2.2 Une fréquentation soutenue, à consolider désormais

2.2.1 Une amélioration significative des principaux indicateurs jusqu'en 2024

2.2.1.1 Une nette progression du nombre d'inscrits actifs

La rénovation de la médiathèque et la mise en œuvre de mesures visant à en faciliter l'accès ont eu un effet très favorable sur le nombre d'inscrits actifs[55], qui s'est accru de 42 % entre 2018 et 2024.

Graphique n° 2 : Évolution du nombre d'inscrits actifs

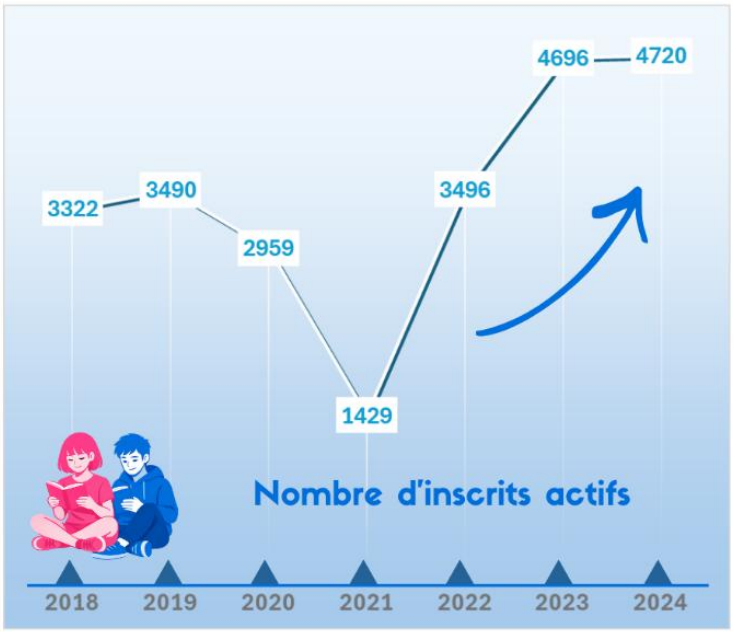

Source : CRC Centre-Val de Loire d'après les éléments fournis par la commune de Vierzon

[55] Inscrit actif : personne ayant eu une carte d'usager valide au moins un jour entre le 1er janvier et le 31 décembre, sans avoir forcément emprunté un document.

Largement supérieur à la moyenne nationale[56], l'essor du nombre d'inscrits actifs entre 2022 et 2024 s'est accompagné d'une hausse très notable des emprunts.

2.2.1.2 Un dynamisme retrouvé des emprunts

Après une décroissance en début de période, liée notamment aux travaux de rénovation et à la crise sanitaire, la médiathèque a enregistré une forte progression des emprunts[57], dont le nombre se situe, en 2024, à un niveau légèrement supérieur à celui de 2018.

Graphique n° 3 : Évolution du nombre d'emprunts

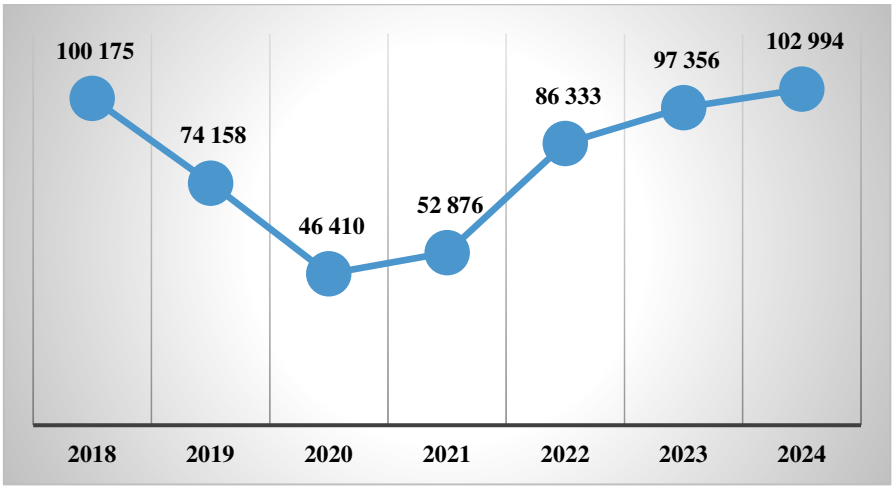

Source : CRC Centre-Val de Loire d'après les éléments fournis par la commune de Vierzon

Plus encore que le nombre d'inscrits, voire d'emprunts, la mesure de la fréquentation physique est essentielle en ce qu'elle permet de mieux mesurer l'impact réel des bibliothèques, fréquentées bien au-delà du cercle des usagers inscrits.

2.2.1.3 Une forte relance de la fréquentation

Selon une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC)[58], les sorties culturelles des Français – y compris dans les bibliothèques[59] – ont retrouvé en 2024 leurs niveaux d'avant la crise sanitaire.

---

[56] Hausse nationale de 13 % entre 2022 et 2023 (ratio concernant tous les inscrits, qu'ils soient actifs ou non) contre 34 % à Vierzon.

[57] Le nombre d'inscrits actifs et le nombre d'emprunts sont des indicateurs essentiels de suivi de la fréquentation en bibliothèque, même s'ils ne reflètent plus de façon exhaustive la variété des usages.

[58] « Les sorties culturelles des Français en 2024 retrouvent leurs niveaux d'avant la crise sanitaire », *Statistiques culturelles, Résultats du baromètre CREDOC,* édition 2025.

[59] 37 % des Français de plus de 15 ans déclarent s'être rendus en 2024 dans une bibliothèque ou une médiathèque.

La médiathèque de Vierzon a ainsi non seulement retrouvé son niveau de fréquentation physique de 2018, mais l'a même dépassé de 20 %. Cette augmentation est très majoritairement imputable aux visites des Vierzonnais.

Graphique n° 4 : Évolution de la fréquentation

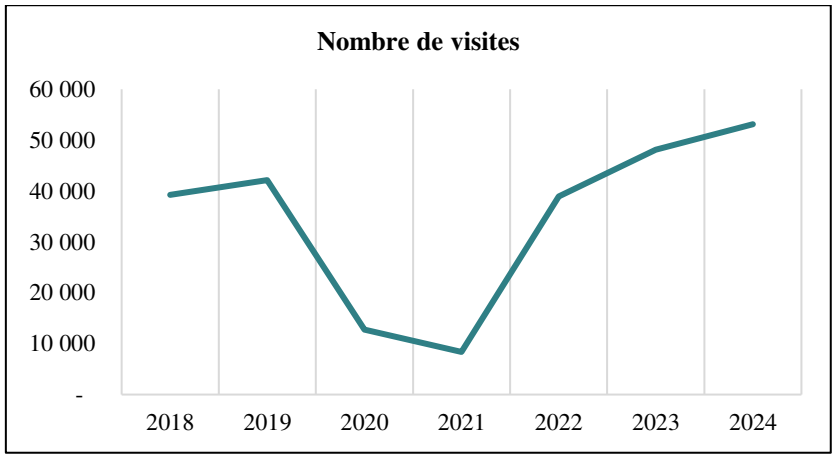

Source : CRC Centre-Val de Loire d'après les éléments fournis par la commune de Vierzon

Après cette période d'embellie, les principaux indicateurs, et notamment celui de la fréquentation, marquent toutefois le pas.

2.2.2 Un fléchissement de la fréquentation en 2025 qui appelle une réflexion

2.2.2.1 Une évolution à la baisse des principaux indicateurs

Alors même que le nombre d'inscrits en bibliothèques publiques en France a atteint un chiffre record en 2025[60] (+11 % par rapport à 2024), il a baissé à Vierzon. Même si le nombre d'inscrits actifs y reste largement supérieur à celui de 2018, une érosion est en effet observée en 2025 (-7 %)[61].

Quant aux emprunteurs actifs (inscrits actifs ayant emprunté au moins un document dans l'année), également moins nombreux (-7 %), ils ont effectué en moyenne 31,65 emprunts en 2025, contre 34,23 en 2024 (-8 %).

[60] Cf. arrêté du 3 octobre 2025 déterminant pour l'année 2025 le nombre d'usagers inscrits dans les bibliothèques accueillant du public pour le prêt et le montant de la part de la rémunération au titre du prêt en bibliothèque à la charge de l'État.
[61] Le nombre d'inscrits actifs est ainsi passé de 4 720 en 2024 à 4 412 en 2025.

Graphique n° 5 : Évolution du nombre de prêts par emprunteur actif



Source : CRC Centre-Val de Loire d'après les éléments fournis par la commune de Vierzon

Le nombre total d'emprunts accuse ainsi un net recul, puisqu'il passe de 102 994 à 88 170 entre 2024 et 2025, soit une baisse de 14 % qui affecte tous les types de documents.

Quant à la fréquentation, elle a également subi une nette décrue en 2025 (-10 %), le nombre de visites ayant chuté de 53 129 en 2024 à 47 593[62].

2.2.2.2 Une réflexion en cours sur des axes d'amélioration

Le fléchissement de chacun de ces trois indicateurs procède de causes différentes.

La décélération du nombre de prêts – qui pourrait s'expliquer partiellement par une diversité encore perfectible de l'offre[63] – n'est, en réalité, pas propre à la médiathèque de Vierzon. Une récente étude conclut ainsi que « l'emprunt régulier en bibliothèque continue de baisser pour atteindre son niveau le plus bas depuis dix ans[64] ».

Dès 2018, des rapports nationaux[65] relevaient la baisse des prêts de documents physiques, en raison du développement considérable des ressources et des usages numériques.

La commune avance, quant à elle, un faisceau de facteurs pour expliquer l'érosion tant de la fréquentation et des emprunts que du nombre d'inscrits actifs :

---

[62] La fréquentation hors les murs décroît également (-10 %) pour des raisons conjoncturelles (annulation de lectures à la crèche en raison de l'absence pour maladie d'un agent).
[63] Le taux de renouvellement des collections d'une médiathèque se calcule ainsi : nombre de documents acquis - nombre de documents disparus / nombre de documents possédés. Le taux préconisé par la DRAC et l'ENSSIB est de 7,5 %. Celui de la médiathèque de Vierzon (5 % en 2025) est légèrement inférieur, mais la rénovation de l'équipement a été l'occasion d'un important désherbage et d'importantes acquisitions nouvelles.
[64] *Baromètre Les Français et la lecture 2025,* Ipsos, Centre national du livre, janvier 2025 (page 34).
[65] Par exemple, ministère de la Culture, *Baromètre des prêts et acquisitions dans les bibliothèques de lecture publique*, 2018 (baisse de 4 % des prêts entre 2018 et 2017, page 4).

- la légère baisse démographique que connaît la population communale[66] ;
- l'augmentation du nombre des boîtes à livres sur le territoire ;
- la progression du prêt entre bibliothèques[67] ;
- l'atténuation de l'effet de nouveauté de l'équipement ;
- le recul de la lecture associé à la « distraction numérique » (smartphones et réseaux sociaux) chez les adolescents et jeunes adultes[68] qui fréquentent moins la médiathèque une fois sortis du système scolaire ;
- l'évolution des supports culturels en faveur des plateformes numériques, qui expliquerait notamment la baisse marquée des emprunts de DVD (-36 %) et de CD (-40 %) ;
- la fin de l'effet d'aubaine concernant la salle de jeux vidéo[69].

En outre, la baisse enregistrée en 2025 du nombre de classes accueillies – et, par conséquent, de passages des publics scolaires (-374), en particulier des élèves des classes maternelles et primaires[70] (-36 classes, soit -644 élèves) – a contribué au fléchissement de la fréquentation.

Graphique n° 6 : Fréquentation liée à l'accueil des classes, crèches et centres de loisirs

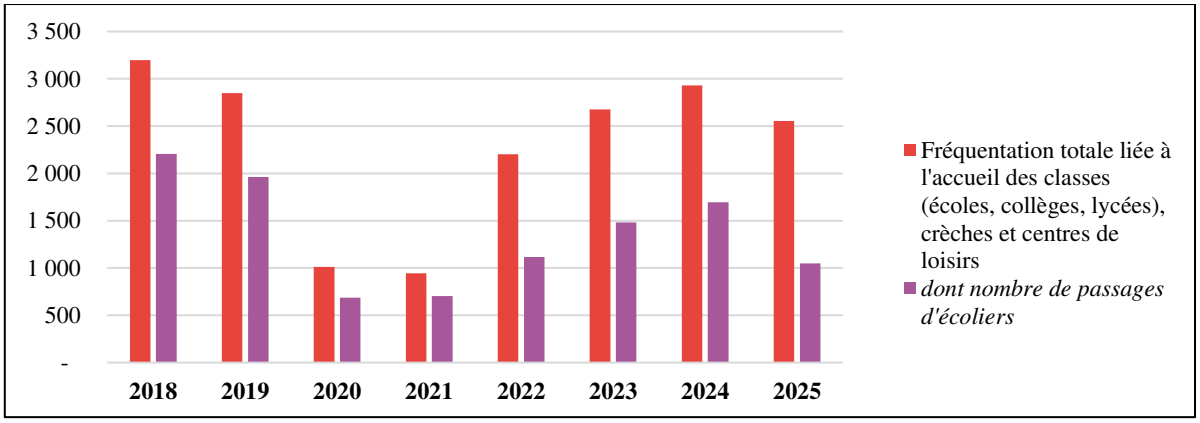

Source : CRC Centre-Val de Loire d'après les éléments fournis par la commune de Vierzon

Selon la commune, la diminution ainsi constatée du public scolaire accueilli dans les locaux de la médiathèque doit être relativisée, dans la mesure où plusieurs actions de lecture publique se sont déroulées hors les murs, dans les établissements d'enseignement. La baisse trouve également explication dans la forte augmentation des animations et autres opérations à destination des élèves dans le cadre du 100 % EAC, ainsi que dans une mauvaise communication avec les écoles, à laquelle il a été remédié dès l'année scolaire 2025-2026.

[66] 25 527 habitants en 2025, contre 25 808 en 2024.
[67] 105 usagers en 2025 contre 68 en 2023.
[68] Argument conforté notamment par les consultations menées courant 2025 dans le cadre des états généraux de la lecture pour la jeunesse.
[69] L'ouverture de cet espace a coïncidé en 2022 avec le lancement – et la pénurie immédiate – de la console PlayStation 5.
[70] L'accueil des classes de niveau supérieur est de bien moindre importance : celui des classes de collège augmente (de 2 à 6) et celui des classes de lycée diminue (de 3 à 2) ; celui des centres de loisirs et petite enfance connaît, au contraire, un essor puisque la population concernée passe de 1 032 à 1 235 (+20 %).

Malgré une reprise de la fréquentation début 2026, des pistes de réflexion ont été tracées pour la médiathèque par l'ancien ordonnateur, afin de « consolider les fondamentaux tout en adaptant [son] rôle aux usages contemporains ».

Ainsi, afin d'« ajuster l'organisation et renforcer les publics », il a été envisagé de repenser une nouvelle fois les horaires d'ouverture, de clarifier la communication avec les établissements scolaires et de poursuivre le développement du service à domicile pour les publics empêchés.

De même, pour adapter l'offre documentaire aux usages, une réflexion est prévue concernant la politique documentaire, le renforcement des fonds correspondant à des besoins identifiés et l'accès à une offre de vidéo à la demande.

Enfin, pour « affirmer la médiathèque comme lieu de médiation culturelle », le développement des moments d'échanges, de réflexion et de débats, faisant appel à des intervenants extérieurs et à des partenaires associatifs, est également à l'étude.

Ces pistes de travail pourraient être utilement complétées par une analyse fine des données de fréquentation et d'activité de la médiathèque, à la lumière d'indicateurs fiabilisés[71]. Ce travail – qui gagnerait à être conduit avec l'ensemble du personnel dans le cadre d'un éventuel projet de service – nécessiterait de définir des leviers d'action dans le contexte actuel de contrainte budgétaire et de tarissement des financements de l'État[72].

Après une période d'embellie liée à l'inauguration d'un nouvel équipement et aux mesures structurelles et moyens mis en place pour lui assurer un plein succès auprès de la population, la médiathèque doit désormais fidéliser ses usagers et élargir son public dans le cadre d'une nouvelle stratégie.

Recommandation n° 1. : Mettre en œuvre, dans un délai d'un an, une stratégie de fidélisation des usagers et de conquête de nouveaux publics.

CONCLUSION INTERMÉDIAIRE

Depuis sa rénovation, la médiathèque a largement étoffé son offre de documents et de services, notamment numériques, tout en facilitant leur appropriation par le plus grand nombre.

Conformément aux ambitions de la politique culturelle de la commune pour la période 2020-2026, l'équipement – en ouvrant ses espaces à d'autres activités et en étant partie prenante de nombreux partenariats associatifs – est progressivement devenu un « tiers lieu » destiné à tisser du lien social.

Toutefois, après un essor témoignant d'une transformation réussie, la fréquentation et les emprunts de documents se sont érodés en 2025, de sorte que la commune gagnerait à doter sa médiathèque d'objectifs renouvelés, dans le cadre d'une stratégie de fidélisation de ses usagers et de conquête de nouveaux publics.

[71] En effet, les données transmises à la chambre ont fait l'objet de nombreux correctifs, la plupart dus à des évolutions ou dysfonctionnements du logiciel de gestion de l'équipement.
[72] Ni l'aide de la DRAC au financement de l'extension des horaires d'ouverture, *via* la DGD, ni les financements octroyés dans le cadre du CTL, à moins qu'un renouvellement soit accordé, ne sont reconduits en 2025.

ANNEXES

Annexe n° 1. Procédure....29
Annexe n° 2. Données clés....30
Annexe n° 3. Soutien de l'État et collectivités territoriales (en € et en %)....32
Annexe n° 4. Nouvelles activités de la médiathèque....33
Annexe n° 5. Évolution des usages....34
Annexe n° 6. Données relatives aux ressources humaines....35
Annexe n° 7. Transformation numérique de la médiathèque....36
Annexe n° 8. Contribution au développement durable du territoire....37
Annexe n° 9. Gouvernance et partenariat....38
Annexe n° 10. Autres informations utiles....39
Annexe n° 11. Réponse....40

Annexe n° 1. Procédure

Le tableau ci-dessous retrace les différentes étapes de la procédure telles qu'elles ont été définies par le code des juridictions financières (articles L. 243-1 à L. 243-6) :

Objet	Dates	Destinataires	Dates de réception des réponses éventuelles
Envoi de la lettre d'ouverture de contrôle	21 novembre 2025 reçue le 25 novembre 2025	Mme Corinne Ollivier, maire en fonctions à cette date	
	21 novembre 2025 reçue le 24 novembre 2025	M. Nicolas Sansu, ancien ordonnateur	
Entretien de fin de contrôle	3 avril 2026	M. Nicolas Sansu, ancien ordonnateur	
	14 avril 2026	M. Yannick Le Roux, ordonnateur à compter du 22 mars 2026	
	14 avril 2026	Mme Corinne Ollivier, ancien ordonnateur	
Délibéré de la chambre	27 mai 2026		
Envoi du rapport d'observations provisoires (ROP)	18 juin 2026 reçu le même jour	M. Yannick Le Roux	10 juillet 2026
	18 juin 2026 reçu le 26 juin 2026	Mme Corinne Ollivier	Sans réponse
	18 juin 2026 reçu le même jour	M. Nicolas Sansu	Sans réponse
Délibéré de la chambre	11 septembre 2026		
Envoi du rapport d'observations définitives (ROD1)	16 septembre 2026 reçu le même jour	M. Yannick Le Roux	14 octobre 2026
	16 septembre 2026 21 septembre 2026 (2e envoi) non téléchargé	Mme Corinne Ollivier	-
	16 septembre 2026 reçu le 19 septembre 2026	M. Nicolas Sansu	Sans réponse

Annexe n° 2. Données clés

	Caractéristiques
Nom de l'équipement	Médiathèque Paul Éluard
Statut de l'équipement	Médiathèque
Date de construction	1977
Superficie	1735
Nombre de places assises	73
Amplitude horaire hebdomadaire	29 (ou 32 heures certaines semaines)
Semaines de fermeture annuelles	0

Total Fonds	**91 615**	
	Adulte	**Jeunesse**
Total par section	72 935	18 680
Accès direct		
Romans	13 585	3 317
Documentaires	19 596	4 076
BD/Mangas	3 671	3 550
Revues	1 743	549
CD audio et CD Livres audio	2 044	202
Vinyles	339	x
DVD	4 536	762
Livres spécifiquement jeunesse : imagiers, contes, Livres jeux, 1res lectures	x	5 768
Jeux de société	x	278
Jeux vidéo	x	178
Accès indirect, en réserve		
Fonds Local cote By	2 973	x
Revues locales	2 083	x
Manuscrit : Missel datant de 1409	1	x
Autres livres en réserve	21 155	x
Vinyles	1 209	x

	Caractéristiques du réseau de lecture publique
Formalisation d'un PCSES du réseau (Oui/Non)	Non
Unification des tarifs (Oui/Non)	Non
Formalisation d'une politique d'acquisition documentaire (Oui/Non)	Non
Unification de la politique documentaire (Oui/Non)	Non

	Détail de la politique documentaire							
	2018	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**
Volume d'acquisition	3 164	6 266	4 061	6 609	6 436	5 265	5 069	5 133
Taux de renouvellement des collections	*3 %*	*7 %*	*5 %*	*6 %*	*7 %*	*6 %*	*6 %*	*5 %*
Taux de variation du volume total d'ouvrages, dont :		*-0,14 %*	*-2,64 %*	*-3,47 %*	*-0,66 %*	*1,73 %*	*1,02 %*	*1,37 %*
ouvrages numériques	10	33	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'acquisition (€), dont :	56 088	53 062	58 743	42 670	45 537	43 868	42 343	42 359
abonnements presse	7 522	6 797	6 872	7 379	7 517	7 810	7 566	7 714

Source : Commune de Vierzon

Annexe n° 3. Soutien de l'État et collectivités territoriales (en € et en %)

	Projet 1		Projet 2
Type de projet (construction, extension des horaires, rénovation, informatisation, modernisation des services) portés sur la période 2018-2025	Restructuration extension de la médiathèque En € et en %		Extension horaire ouverture (2022- 2026)
Budget total du projet	**2 527 124**	***100 %***	35 640
Montant de financements obtenus dans le cadre du concours particulier de la DGD, dont	**223 648**	***8,85 %***	17 820
En investissement, dont :			
renouvellement du mobilier	138 000	*5,46 %*	
RFID	22 944	*0,91 %*	
équipement salle numérique	26 719	*1,06 %*	
aide au démarrage	20 985	*0,83 %*	
acquisition de collection (relance post-covid)	15 000	*0,59%*	
En fonctionnement non pérenne			35 640
Financements de l'ANRU	657 383	*26,01 %*	
Financement DSIL	200 000	*7,91 %*	
Total financements État	**1 081 031**	***42,78 %***	
Financement département du Cher	430 025	*17,02 %*	
Financement région CVDL	100 00	*3,96 %*	
Total financements extérieurs	**1 611 056**	***63,75 %***	
Commune de Vierzon	**916 068**	*36,25 %*	

Source : Commune de Vierzon

Annexe n° 4. Nouvelles activités de la médiathèque

	Évolution du statut et nouvelles pratiques							
	2018	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**Au 6 décembre 2025**
Nombre TOTAL d'opérations de médiation menées auprès des publics, dans et hors les murs de la médiathèque	95	119	30	19	70	122	203	205
Dont opérations orientées vers les publics jeunes (hors accueil de classes)	37	65	16	12	31	36	72	72
Dont opérations orientées vers les publics adultes (sauf séniors en EHPAD)	30	29	8	2	21	54	70	73
Dont opérations orientées vers les publics allophones	1	3	2	0	1	4	3	2
Dont opérations s'adressant à séniors en EHPAD	5	3	0	0	4	10	20	20
Dont opérations orientées vers les publics porteurs de handicap	6	9	0	1	4	1	13	8
Dont opérations touchant des publics mélangés	16	10	4	4	9	17	25	30
Volume de fréquentation total des opérations organisées	**1 680**	**1 753**	**400**	**270**	**1 357**	**1 796**	**2 819**	**2 860**

Source : Commune de Vierzon

Annexe n° 5. Évolution des usages

Données clés								
Année	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**
Nombre de visites annuelles	39 276	42 174	12 730	8 380	38 959	48 148	53 129	47 593
Nombre de visites par inscrits actifs	11,82	12,08	4,3	5,86	11,14	10,25	11,26	10,79
Nombre de consultations du portail	27 135	14 867	12 596	9 795	16 735	14 786	15 983	14 709
Dont celles de l'offre numérique Skilléos	0	0	0	0	0	600	572	422
Nombre d'inscrits ACTIFS	3 322	3 490	2 959	1 429	3 496	4 696	4 720	4 412
Dont inscrits à l'offre numérique : Skilléos (autoformation en ligne)	0	0	0	0	0	140	255	295
Dont inscrits -18 ans	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Dont inscrits +65 ans	511	546	400	307	523	541	697	721
Nombre d'inscrits actifs par résident de la collectivité	2 773	3 015	2 472	1191	2 942	3 875	3 907	3 723
Age moyen des inscrits	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Age médian des inscrits	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC

Emprunts								
	2018	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**
Nombre d'emprunts	**100 175**	**74 158**	**46 410**	**52 876**	**86 333**	**97 356**	**102 994**	**88 170**
Nb emprunts de romans	NC	NC	NC	NC	17 433	19 432	21 553	16 950
Nb emprunts de BD	NC	NC	NC	NC	28 799	29 277	29 523	23 801
Nb emprunts de livres jeunesse	40 209	30 070	19 069	25 136	41 718	46 381	51 013	45 593
Nb emprunts de CD (y compris textes lus)	1 799	1 942	887	919	2 304	2 359	2 799	1 682
Nb emprunts de vidéo	9 364	7 882	4 942	5 076	8 852	9 173	9 407	6 056
Nombre d'emprunteurs actifs (au moins un emprunt sur l'année) Hors groupes	**NC**	**2 442**	**1 783**	**1 429**	**2 713**	**3 113**	**3 009**	**2 785**
Emprunts par inscrit ACTIF	NC	30,36	26,03	37	31,82	31,27	34,22	31,65
Emprunts par visite	2,55	1,76	3,65	6,31	2,22	2,02	1,94	1,85
Durée moyenne des emprunts	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC

Source : commune de Vierzon

Annexe n° 6. Données relatives aux ressources humaines

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (estimation)
Effectifs - emplois permanents (ETPT sur l'année)	13,46	14,52	15,60	13,32	14,55	14,30	16,56	16,56
Dont permanents de la FPT	13,46	14,52	15,60	13,32	14,55	14,30	16,56	16,56
Effectifs - emplois non permanents (ETPT sur l'année)		0,22	1,50	0,37	2,55	1,68	0,03	
Dont contrats de projet L. 332-24 CGFP				0,37	2,00	1,50		
Dont remplacement temporaire d'un agent permanent absent L 332-13 CGFP			1,50		0,48	0,02	0,03	
Dont accroissement temporaire d'activité L. 332-23 CGFP					0,07			
Dont accroissement saisonnier d'activité L. 332-23 CGFP		0,22				0,16		
Âge moyen permanents	49,36	50,58	52,44	47,55	51,60	50,49	50,52	51,52
Ancienneté moyenne dans le métier permanents	13,93	12,47	13,06	15,88	14,44	13,33	14,50	15,22
Ancienneté moyenne dans le poste permanents	12,93	11,59	11,44	14,18	12,63	11,72	12,78	13,61

En €	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (estimation)
Masse salariale	476 605,48	495 607,41	576 580,98	550 614,37	649 312,32	642 164,54	682 950,92	685 664,48
Dont emplois permanents	476 605,48	487 541,57	538 177,37	539 565,01	564 399,77	586 938,89	681 913,62	685 664,48
Dont emplois non permanents	0,00	8 065,84	38 403,61	11 049,36	84 912,55	55 225,65	1 037,30	0,00

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (estimation)
Nombre de jours travaillés permanents	2 677	2 775	3 012	2 619	2 605	2 790	2 886	
Nombre d'heures supplémentaires récupérées	224	43	98	85	63	286	324	325
Nombre d'heures supplémentaires réalisées et payées						26,50	65,25	31,25
Montant total des IHTS en euros					207,75	630,22	1 641,87	766,68

En €	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (estimation)
*Budget dédié à la formation des agents**		414,5			88,8	388,34		
Nombre d'agents formés	3	7	2	5	4	8	12	5
Nombre de formation dispensées	1	7	2	10	3	6	16	6

Source : Commune de Vierzon
** Hors cotisation CNFPT*

Annexe n° 7. Transformation numérique de la médiathèque

Déploiement de grands projets informatiques et numériques				
	Projet 1	Projet 2	Projet 3	Projet 4
Nature du projet	Réinformatisation : passage du SIGB Archimède au SIGB Décalog, permettant le portail (site internet pour le public). Dans le cadre de ce projet : financement de 6 PC	Mise en place de la RFID, permettant les automates de prêt retour. Dans le cadre de ce projet : financement de 12 PC	Mise en place de la salle jeux vidéo avec télés et consoles	Mise en place de l'EPN pour la salle numérique
Date de déploiement	2018	1er janvier 2022	1er janvier 2022	1er avril 2023
Budget réalisé	24 500,00 €	75 000,00 €	2 889,00 €	7 092,00 €
Taux de financement par des subventions	DRAC à hauteur de 50 %	NPRU	NPRU	NPRU

Source : Commune de Vierzon. SIGB = système informatique de gestion de la bibliothèque, comprenant la base de données documents et la base de données adhérents ; RIFD = radio frequency identification, système permettant d'avoir des automates de prêt retour ; EPN = espace public numérique, logiciel permettant de sécuriser l'accès public à internet

En €	**Budget informatique**							
	2018	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**
Budget informatique prévisionnel	24 500	75 000	2 889	7 092	12 PC + écrans pour un montant de 9118,73 €	7 092	2 000 € pour entretien et renouvellement parc informatique médiathèque	3 500 € pour entretien et renouvellement parc informatique médiathèque
budget informatique réalisé	24 500	75 000	2 889	7 092	9 118,73 €	7 092	1 905,00 €	

Source : Commune de Vierzon
À noter : 3 PC sur le budget de la médiathèque – 1 PC sur le budget renouvellement du parc de la Ville

Applications métier	**Nom**	**Date de déploiement**	**Fonction**
Application 1	DECALOG	2018	SIGB
Application 2	PORTAIL	2018	Site internet avec catalogue en ligne, accessible au public
Application 3	EPN	2023	Logiciel de gestion de la salle numérique

Applications et services numériques à destination des usagers	**Nom**	**Date de déploiement**	**Fonction**
Application 1	BIBENPOCHE	2018	Application sur téléphone portable, donnant accès au catalogue de la médiathèque
Application 2	SKILLEOS	2022	Autoformation en ligne, accessible à la médiathèque ou depuis chez soi
Application 3	WIFI	2022	Possibilité de se connecter aux deux étages

Source : Commune de Vierzon

Annexe n° 8. Contribution au développement durable du territoire

Transformation écologique								
	2018	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**
Nombre total de formations suivies par les agents sur le sujet								
Nombre d'actions de sensibilisation organisées en interne							Le tri des déchets[73] : formation interne par un animateur développement durable de la communauté de communes	
Nombre d'actions de médiation déployées à destination du public								
Fréquentation								
Volumes de livres désherbés	4 900	3 208	5725	11568 : pic de désherbage lié à la réfection des réserves	3 186	924	1 462	
Dont donnés à des structures de la ville ou à des associations	Environ 2 000 revues + livres (chiffre non connu)	Environ 2 000 revues + livres (chiffre non connu)	Environ 2 000 revues + livres (chiffre non connu)	Environ 2 000 revues + livres (chiffre non connu)	Environ 2 000 revues + livres (chiffre non connu)	Environ 2 000 revues + livres (chiffre non connu)	Environ 2 000 revues + livres (chiffre non connu)	
Dont vendus au public lors d'une bourse aux livres (et aux vinyles)	1 484	1 448	0	2 265	0	0	0	1 127
Dépenses annuelles liées à la consommation énergétique	**15 742,57**	**17 908,81**	**19 326,82**	**17 179,87**	**22 696,4**	**32 047,28**	**18 138,54**	**19 455,54**

Source : Commune de Vierzon

[73] Notamment liés à l'équipement des documents en bibliothèque.

Annexe n° 9. Gouvernance et partenariat

Gouvernance locale, articulation des différents niveaux d'intervention publique, partenariats							
	2019	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**
Nombre de contrôles réalisés par l'État dans le cadre de sa compétence de contrôle scientifique et technique	0	0	0	0	0	0	contrôle Chambre régionale des comptes
Nombre de documents prêtés par la BDP	30	0	8	121	171	166	244
*Nombre de formations **et journées professionnelles** organisées par la BDP*	5 jours suivis par 3 biblio-thécaires		3 jours suivis par 2 biblio-thécaires	4 jours suivis par 3 biblio-thécaires	4 jours suivis par 3 biblio-thécaires	5 jours suivis par 3 biblio-thécaires	4 jours suivis par 3 biblio-thécaires

Source : Commune de Vierzon
À noter : le terme bibliothécaire ne se réfère pas à un grade, mais désigne tout membre du personnel de la médiathèque. BDP = bibliothèque départementale de prêt, ou médiathèque départementale du Cher (MDC).

Annexe n° 10. Autres informations utiles

La médiathèque n'a fait l'objet d'aucun rapport de l'Inspection générale des bibliothèques (devenue Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche) ni d'aucun audit depuis le début de la période contrôlée.

Des documents assurant les relations avec le public ont été élaborés : le règlement intérieur de 2023 porte sur l'accès, les tarifs, les prêts, les services et le comportement à adopter dans la médiathèque ; le livret d'accessibilité (2025) présente l'ensemble de l'offre – documents, services, dispositifs[74] – adaptés aux personnes en situation de handicap. Le site offre également un « mode d'emploi » pour le portail numérique.

La médiathèque ne dispose pas d'une politique documentaire formalisée. Il a toutefois été indiqué, d'une part, que le budget des acquisitions est réparti « par grands domaines et sous-domaines »[75] et, d'autre part, que quatre bibliothécaires doivent participer à une formation de la médiathèque départementale du Cher sur ce sujet en mars 2026.

Par ailleurs, la médiathèque utilisait le système informatique de gestion de bibliothèque (SIGB) Archimède. En 2018, dans le cadre d'une réinformatisation, elle est passée au SIGB Decalog, comprenant la base de données documents et la base de données adhérents. Ce changement, accompagné de l'acquisition de six ordinateurs pour 24 500 € a été financé par la DRAC à hauteur de 50 %. Decalog est en cours d'optimisation pour le rendre conforme au référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA). La médiathèque utilise également un logiciel permettant de sécuriser l'accès public à internet, ainsi que des applications métier installées avant 2018 (Electre pour les commandes de livres, Ciril pour la gestion comptable).

Enfin, si la médiathèque n'a pas de schéma directeur des systèmes d'information (SDSI), la commune dispose d'un responsable de l'accès aux documents administratifs (RADA) et d'un délégué à la protection des données (DPO), et a élaboré une « charte d'utilisation des ressources informatiques, internet et téléphoniques ».

[74] Machines de lecture ou d'écoute, tables aménagées pour fauteuils roulants, élévateur vers l'étage.
[75] Environ 27 000 € pour les romans / documentaires adultes, ouvrages jeunesse, BD, mangas ; 7 000 € pour les documents livres audios, Dvd, Cd, jeux (vidéo et de société) ; 7 700 € pour la presse ; 4 400 € pour Skilléos.

Annexe n° 11. Réponse

Le Maire de Vierzon

Dossier suivi par
[redacted]
Culture-Médiathèque
[redacted]

À l'attention de
la Chambre régionale des comptes
Centre Val-de Loire
[redacted]

Vierzon • le 14/10/2026

Objet : Réponse au « rapport d'observations définitives » relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Vierzon dans le cadre de l'enquête relative au « réseau des bibliothèques territoriales ».

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre rapport d'observations définitives relatif à notre médiathèque municipale et vous en remercie. Comme de droit il sera présenté, dès que vous nous ferez parvenir sa version définitive, au conseil municipal.

Ce rapport prend acte du bon fonctionnement de la médiathèque de notre ville.

Cet équipement, ayant bénéficié d'un investissement public d'ampleur (soutien financier de l'État, du département, de la région, et investissement de la commune) a connu en 2022 une vaste rénovation. Ses services ont été étendus : salle numérique, salles de jeux, « cliquez et emportez »... Ses horaires ont été élargies : 29 heures ou 32 heures par semaine. Ses activités se sont déployées : spectacles, ateliers, rencontres...

Votre rapport souligne à juste titre que depuis 2022, la médiathèque a vu sa fréquentation augmenter notablement. Vous indiquez ensuite que cette augmentation a marqué le pas en 2025, année où la fréquentation a été moindre qu'en 2024. C'est exact, et il me semble important ici de confirmer ce qui était pressenti concernant l'année 2026 : sur cette nouvelle année, **la fréquentation est repartie à la hausse** (voir tableau ci-dessous).

Nombre d'entrées dans le bâtiment médiathèque entre le 1er janvier et le 1er octobre

2023	2024	2025	2026
36 834	**42 388**	**37 202**	**40 249**

Mairie de Vierzon
Place de l'Hôtel de Ville
Boîte postale 337
18103 Vierzon cedex

TÉL 02 48 52 65 00
FAX 02 48 71 80 44
info@ville-vierzon.fr
www.ville-vierzon.fr

Aujourd'hui, notre ville est dans une situation financière difficile. Les services, parmi lesquelles la médiathèque, en seront impactés.

La municipalité de Vierzon n'en reste pas moins profondément attachée à la culture en tant que facteur d'éveil, d'éducation, d'épanouissement, de divertissement, de lien social, d'attractivité du territoire, et de formation des esprits appuyée à un principe de pluralisme.

À ce titre, la médiathèque sera l'objet de toute notre attention pour des arbitrages budgétaires tenant compte le mieux possible des besoins du service et des publics. Cet équipement a su tisser des liens avec un nombre important d'usagers, de structures avoisinantes, de familles, d'associations. Nous entendons soutenir au mieux sa dynamique, en nous appuyant pour cela sur l'expertise des bibliothécaires et les attentes des habitants.

Je vous prie de croire, Madame Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Yannick LE ROUX



Chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire
15 rue d'Escures
45000 Orléans
Tél. : 02 38 78 96 00
centrevaldeloire@crtc.ccomptes.fr
https://www.ccomptes.fr/fr/crc-centre-val-de-loire